

## Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt

N° : 002-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

# Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation

## LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES, CONTROLE ET SUPERVISION RELATIF :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sur les sites du Ministère, de l'ARMP, JAO et DGCMP en date du mois de mai 2026
2. Le Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**



### 3. Contexte et Justification :

La République de Guinée s'est engagée à moderniser les infrastructures et les équipements audiovisuels au compte des médias publics, à promouvoir l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes à travers à l'acquisition des infrastructures et équipements modernes. Pour soutenir cette initiative, il est prévu :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

Dans le cadre du respect des normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de recruter des Cabinets spécialisés dans les études, le contrôle et supervision des travaux de construction et d'installation des équipements techniques audiovisuels.

### 4. Objectifs :

- **Objectif global :** Assurer que les études des faisabilités et le contrôle des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

- **Objectifs spécifiques :**

Plus spécifiquement la construction d'un siège combiné au profit de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), la Direction Générale de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et la Direction Générale des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

- Les études de génie civil et architecturales de la construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés ;
- Le contrôle et supervision des travaux de construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés
- Certifier les plans et les spécifications techniques de la construction.  
Contrôler la qualité des matériaux et les matériels qui rendent dans le cadre d'exécution des travaux effectués.
- Certifier les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements audiovisuels qui doivent être installés



- Superviser les phases critiques de la construction pour s'assurer de leur conformité aux standards requis.
- Vérifier que le chantier respecte les délais convenus et les normes de sécurité.
- Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformités.
- **Portée de la mission :**

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception
  - Examen du rapport d'études de sol
  - Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvre et Rapports d'étape
  - -Assistance à des réunions techniques
    - Contrôle des documents d'exécution
      - Assistance à des réunions techniques
      - Examen des documents des constructeurs
    - Contrôles sur chantier
      - Visites sur site (STRUCTURE - architecture)
      - Visites sur site (MEP)
      - Rapport de visite
- Examen avant réception
  - - Visites de réception
  - Essais et tests
  - - Rapport final de contrôle technique (RFCT)
- Vérification de fonctionnement des installations
  - Examen des travaux pendant période de garantie
  - - Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants.
  - - Coordination entre Directeur de projet, architecte
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques.
  - Évaluer les matériaux proposés pour s'assurer de leur conformité aux normes de qualité.
- **Pendant la construction :**
  - Effectuer des contrôles réguliers sur le site pour surveiller la qualité des travaux.
  - Superviser les tests de matériaux et d'équipements.



- S'assurer que les mesures de sécurité sont strictement respectées sur le chantier.
- Émettre des rapports de contrôle réguliers.
- **Post-construction :**
  - Vérifier la conformité finale de l'ouvrage par rapport aux plans approuvés.
  - Certifier la réception des travaux.
  - Assurer le suivi des éventuelles recommandations post-réception.

## 5. LIVRABLES

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
  - Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
  - Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)
  - Compte rendu des Site visites
  - Avis sur plans d'exécution
  - P.V. validation des matériaux
  - Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux
  - Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
  - Le Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage (DIUO) Travaux
  - Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
  - Le Rapport hebdomadaire du suivi HSE
  - **PLANNING**

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-avant.

## 6. DUREE DE LA MISSION :

La mission couvrira l'ensemble du processus de construction, de la phase de conception jusqu'à la réception finale du bâtiment. La durée estimée de la mission est équivalent des différents projets.

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée pour trois (03) mois ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla pour six (06) mois**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues,



l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite **en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics**.
9. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :
  - a. Expérience générale
  - b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
  - c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
  - d. ETC.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du ministère la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard **le jeudi 04/06/2025** à 10heures.

En précisant sur l'enveloppe de soumission **le Recrutement des Cabinets pour :**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**



L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, le jeudi 04 juin 2026 à 11 heures.

11. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le 15 juin 2026



Mourana SOUMAH

